

Département  
**d'EURE-ET-LOIR**  
Canton  
**de Saint Lubin des Joncherêts**  
Commune  
**SAINT REMY SUR AVRE**

**LE PROCES VERBAL INTEGRAL DES DEBATS**  
**POURRA ETRE CONSULTE SUR DEMANDE**  
**EN MAIRIE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

**du Conseil Municipal en date du 30 Janvier 2020 - 20h 30**

**de la COMMUNE DE ST REMY SUR AVRE**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**date de la convocation :**

21 Janvier 2020

**nombre de membres**

en exercice : 27

présents : 22

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

L'an deux mille vingt, le trente janvier, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick RIEHL, Maire.

**Etaient présents** : M. MMES - DANIEL - VIOLON - RODES - GUILLEMAIN - BRUNET  
AZIRI - QUATREHOMME - AZEMARD - DELMOTTE - MOREAU - BERTOLOTTI -  
DUFOURMENTELLE - CADIC - RICHARD - GOSSE - PERCHERON - BAZIRE -  
GACEUR - TARRIEU - PIGALLE - COGAN -

**Absents** : M. RYSER – M. ALLAIN - Mme KUNTZ – Mme GRABOT – Mme  
GALANDON

**Pouvoirs** : M. RYSER à Mme GUILLEMAIN - Mme KUNTZ à Mme AZEMARD

formant la totalité des membres en exercice.

Monsieur BERTOLOTTI a été élu secrétaire.

pour examiner l'ordre du jour :

- Monsieur le Maire propose de porter à l'ordre du jour, le dossier suivant :

Fusion des Ecoles maternelle et élémentaire de la Vallée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

**Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2019 :**

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, approuve le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2019.

**1/ - Signature d'une convention de servitude entre la Commune de St Rémy sur Avre et le SDIS 28 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de création d'une servitude de passage d'une canalisation souterraine d'évacuation d'eaux pluviales entre la Commune de Saint Rémy sur Avre et le SDIS d'Eure-et-Loir et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

**2/ - Revalorisation de l'offre faite dans la vente d'une portion de la parcelle section AH 735 sis Sente de Saint Germain:**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle offre de la Société TELIUM et autorise le Maire à signer les différents documents afférents à cette transaction.

**3/ - Cession de terrain – projet de construction d'une pharmacie « Place du Marché » :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe pour l'extension de la surface du projet de construction d'une pharmacie « Place du Marché » soit environ 705 m<sup>2</sup>.

**4/ - Renouvellement du contrat d'assurance statutaire :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de l'adhésion au contrat groupe négocié par le Centre de Gestion 28 pour les assurances statutaires garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de maladie, décès, invalidité, accidents imputables au service ou non.

**5/ - ACM vacances – Création de postes :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création des postes suivants pour l'encadrement de l'ACM pour les vacances de Pâques 2020.

- 3 postes d'adjoint d'animation
- 3 postes d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe

**6/ - Suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe suite à un départ en retraite :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe.

**7/ - Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux – Convention de gestion de la compétence eau potable :**

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, entérine la convention de gestion de la compétence d'eau potable modifiée et autorise le Monsieur le Maire à la signer.

**8/ - Remboursement de sinistre Rue de France et pare-brise camion benne :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à émettre un titre de 476.48 € dans le cadre du remboursement du sinistre du 22 septembre 2019 choc par véhicule sur 2 barrières Rue de France.

**9/ - Remboursement de sinistre : pare-brise camion benne :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à émettre un titre de 884.23 € dans le cadre du remboursement du sinistre du 18 août 2019 impact sur pare-brise camion benne Renault Master

**10/ - Attribution des salles pendant la campagne électorale :**

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, approuve la mise à disposition du Théâtre, une fois à titre gratuit, selon disponibilité, aux candidats aux élections municipales et durant la période de campagne officielle des élections municipales.

**11/ - Projet de fusion des écoles maternelle et élémentaire de la Vallée :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la fusion des écoles maternelle et élémentaire de la Vallée sous réserve de l'accord du Conseil d'Ecole de la maternelle et de la validation par l'Inspection Académique et la Direction des services départementaux de l'Education.

**INFORMATIONS :**

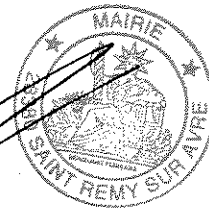

- Cabinet Dentaire : les travaux ont débuté.
- Trafic RN 12 : Une étude va être lancée pour fluidifier le trafic
- Etude Thermique OSCAR : l'entreprise Energio a été retenue pour un montant de 2 400.00 € H.T
- Décisions du Maire :
  - Tarif locations salles OSCAR – élections municipales 2020 (hors période campagne officielle).
  - Référé gens du voyage de novembre 2019
- Le Tribunal Administratif a ordonné la démolition d'une construction illégale, Sente de St Germain. La Cour d'Appel statuera en février.
- Des précisions seront demandées sur la publication, par le Journal du Dimanche, du palmarès 2020 des Communes où il fait bon vivre. St Rémy sur Avre ayant été sélectionnée.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15**

**Pour extrait :**

**En Mairie, le 31 janvier 2020**

Le Maire



Patrick RIEHL